

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 73 (1982)

Heft: 16

Rubrik: Nationale und internationale Organisationen = Organisations nationales et internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la roue sont réglables, mais cette option se solde par une légère diminution de la courbe de rendement (voir figure 3). Le choix de pales fixes entraîne une nouvelle réduction de coût.

Ainsi équipée de directrices et de pales fixes, la turbine devient une turbine hélice qui peut soit fonctionner à pleine charge avec un bon rendement, soit être arrêtée. Elle fonctionne donc uniquement par tout ou rien. Une des conditions d'utilisation de ce type de turbine est la possibilité d'accumuler de l'eau dans le réservoir de la centrale. Un mode typique d'exploitation de la centrale consiste à alterner les périodes de fonctionnement et d'arrêt. La centrale est arrêtée pendant quelques heures pour le remplissage du réservoir, puis fonctionne jusqu'à ce que le niveau d'eau du réservoir atteigne sa limite inférieure. Naturellement, ce mode d'exploitation ne peut pas être autorisé sur tous les sites. Une turbine à distributeur fixe et pales mobiles peut alors être un bon compromis.

Suivant les caractéristiques du site, la turbine sera à axe vertical, horizontal ou incliné. L'important est de caler la turbine par rapport au niveau aval.

La normalisation porte sur plusieurs dimensions. La figure 7 donne les relations existant entre la hauteur de chute, le diamètre de roue, la puissance et la vitesse de rotation pour quelques turbines du programme de normalisation suédois.

Pour les hauteurs de chute supérieures, il faudra utiliser des turbines Francis ou des turbines à action. Les options de réglage du débit seront similaires à celles des turbines axiales. Les turbines Pelton peuvent fonctionner par tout ou rien avec un ou plusieurs jets pour assurer plusieurs points de fonctionnement. Les turbines Francis peuvent être équipées d'un distributeur réglable pour un petit nombre de valeurs discrètes. Seules les turbines Pelton et les pompes multiétages modifiées conviennent pour les hautes chutes.

4.2.2.2. Génératrice et multiplicateur

Les grandes centrales hydroélectriques sont normalement équipées de génératrices synchrones qui sont le plus

souvent couplées directement, c'est-à-dire qu'aucun multiplicateur n'est intercalé entre la turbine et la génératrice. La vitesse de rotation optimale de la turbine détermine le nombre de pôles de la génératrice qui est spécialement conçue en fonction de la turbine.

Des génératrices standards peuvent être utilisées dans les petites centrales hydroélectriques. La figure 7 montre combien la vitesse de rotation des turbines de basse chute peut être lente. Les génératrices à régime lent sont très encombrantes, donc onéreuses et rarement disponibles en stock. L'accroissement de la vitesse de la génératrice permet fréquemment de réaliser des économies considérables.

On répugne souvent à utiliser des multiplicateurs. Pourtant, choisis avec soin et en fonction d'exigences précises de fiabilité et de durée de vie, les multiplicateurs modernes causeront peu de soucis. Ils entraînent des pertes de rendement – pas plus de 1 à 2 % normalement à la puissance nominale – mais ces pertes sont partiellement compensées par la diminution des pertes de la génératrice et par l'utilisation de la turbine à une vitesse qui ne correspond pas à la fréquence du réseau et au nombre de pôles de la génératrice.

Lorsqu'une petite centrale hydroélectrique doit être capable d'alimenter un réseau à elle seule, elle est généralement équipée d'une génératrice synchrone. Dans les autres cas, on peut utiliser des machines asynchrones moins chères, mais il faut parfois les compléter par une batterie de condensateurs pour s'assurer que le coefficient de puissance est suffisant et que la tension de la génératrice ne sera pas trop basse.

Les machines asynchrones standards sont utilisées normalement comme moteurs. Elles ne sont pas conçues pour résister à une vitesse très élevée qui peut atteindre le double de la vitesse nominale lors de l'emballement de la turbine. Il faut donc modifier et renforcer quelque peu le rotor des machines asynchrones normales. Une solution peut consister à monter entre l'arbre de la turbine et l'arbre de la génératrice des embrayages permettant de découpler les arbres à une survitesse déterminée.

Nationale und internationale Organisationen Organisations nationales et internationales



Office d'électricité de la Suisse romande

Das OFEL, Office d'électricité de la Suisse romande, hat im Juni in Siders seine Generalversammlung abgehalten. Im offiziellen Teil sprach Präsident René Wintz, stellvertretender Direktor der Compagnie Vaudoise d'Electricité, über aktuelle Probleme der Elektrizitätswirtschaft.

Er wies insbesondere darauf hin, dass im vergangenen Jahr der Verbrauch an elektrischer Energie wiederum zugenommen hat, diesmal um 2,7%. Im Winterhalbjahr 1981/82 belief sich die Zu-

L'Office d'électricité de la Suisse romande

L'OFEL, Office d'électricité de la Suisse romande, a tenu en juin son assemblée générale à Sierre. Lors de la partie officielle, le président, M. René Wintz, sous-directeur à la Compagnie vaudoise d'électricité, parla des problèmes actuels de l'économie électrique.

Il précisa notamment «qu'au cours de l'année écoulée, la consommation d'énergie électrique s'est à nouveau accrue, l'augmentation ayant atteint 2,7%. En ce qui concerne le semestre d'hiver 1981/82, elle s'est élevée à 2,6%.

nahme auf 2,6%. Somit ist der Elektrizitätsverbrauch trotz der Bemühungen des Bundes und der Elektrizitätswerke, der Öffentlichkeit die Notwendigkeit des Energiesparens bewusst zu machen, weiter gestiegen. Daran anknüpfend stellte der OFEL-Präsident die Frage, ob positive Anzeichen für die Deckung des zukünftigen Bedarfes vorhanden seien, und vermerkte, die Elektrizitätswerke hätten mit Genugtuung die mutige Erklärung des Bundesrates vom 21. September 1981 aufgenommen, wonach der Bedarfsnachweis für ein zusätzliches Kernkraftwerk nach Leibstadt für die erste Hälfte des kommenden Jahrzehnts erbracht sei. Wenige Wochen später (am 28. Oktober 1981) erteilte schliesslich die Exekutive die allgemeine Rahmenbewilligung, um die die Kernkraftwerk Kaiseraugst AG nachgesucht hatte.

Die Aufrechterhaltung unseres Lebensstandards bedingt Vollbeschäftigung, die ohne vermehrte Energieanwendung undenkbar ist. Der Entscheid für Strom aus Kernkraftwerken, der eine Verminderung unserer allzu grossen Erdölabhängigkeit gestattet, stellt ein kleineres Übel dar, selbst wenn zum Beispiel die Übertragung dieser Energie hie und da einige Beeinträchtigungen der Umwelt verursachen kann. Der Bundesrat soll beschliessen haben, die hängigen Vorstösse rasch zu behandeln. Die Volksabstimmung findet hingegen nicht vor Ende 1983 oder Anfang 1984 statt.

Dies bedeutet, dass nach der für 1984 vorgesehenen Inbetriebnahme des Kernkraftwerkes Leibstadt mindestens zehn Jahre vergehen werden, bis ein weiteres Kernkraftwerk in Betrieb gehen kann. Die Folge ist klar: Von der zweiten Hälfte dieses Jahrzehnts an wird unsere Versorgungssicherheit selbst bei verminderter Zunahme des Verbrauchs unvermeidlicherweise gefährdet sein.

Der Tagesredner war Willy Ferrez, Energiebeauftragter des Kantons Wallis. Er sprach vom Kampf gegen die Verschwendung und von den noch ungenutzten Wasserkraften. Das Projekt Hydro Rhône würde die Erzeugung von 700 Mio. kWh ermöglichen. Abschliessend ging er auf den Heimfall der Konzessionen an die Gemeinden ein.

«Ainsi donc, en dépit des campagnes d'information visant à sensibiliser le public sur les économies d'énergie menées aussi bien par la Confédération que par les entreprises d'électricité, la consommation d'énergie électrique continue à croître.

«Peut-on alors distinguer des signes positifs sur le plan de la couverture des besoins futurs? poursuivit le conférencier.

«Certes, c'est avec satisfaction que les entreprises d'électricité ont accueilli la courageuse déclaration du Conseil fédéral, formulée le 21 septembre 1981, qui reconnaissait que la preuve du besoin était apportée pour une centrale nucléaire supplémentaire après Leibstadt dans la première moitié de la prochaine décennie. Quelques semaines après (le 28 octobre 1981), l'exécutif octroyait finalement l'autorisation générale sollicitée par la centrale de Kaiseraugst.

«Le maintien de notre niveau de vie passe par le plein emploi, ce dernier ne peut se concevoir sans une utilisation accrue de l'énergie. Le choix de l'électricité d'origine nucléaire, qui permet de diminuer notre trop grande dépendance du pétrole, représente un moindre mal même si, par exemple, le transport de cette énergie peut causer çà et là quelques atteintes à l'environnement! Le Conseil fédéral aurait décidé de traiter rapidement ces initiatives. Néanmoins, la votation populaire n'interviendra pas avant la fin de 1983 ou au début de 1984.

«Cela signifie qu'après la mise en service de la centrale nucléaire de Leibstadt prévue pour 1984, il s'écoulera au minimum une dizaine d'années avant qu'une nouvelle centrale nucléaire n'entre en service. La conclusion à tirer est claire: dès la seconde moitié de la présente décennie, notre sécurité d'approvisionnement sera inévitablement compromise, même avec une augmentation réduite de la consommation.»

L'orateur du jour fut M. Willy Ferrez, délégué à l'énergie du canton du Valais. Il parla de la lutte anti-gaspillage et des ressources hydrauliques potentielles. Le projet Hydro Rhône pourrait en effet permettre de produire 700 mio de kWh. Il aborda pour conclure le problème du retour des concessions aux collectivités.

«Elektrowirtschaft»/INFEL

Die Genossenschaft «Elektrowirtschaft» in Zürich, die seit ihrer Gründung im Jahre 1926 als «Schweizerische Gesellschaft für Elektrizitätsverwertung» firmierte, wird ab Sommer dieses Jahres in «INFEL – Informationsstelle für Elektrizitätsanwendung» umbenannt. Dies beschliessen die Genossenschafter der «Elektrowirtschaft» anlässlich ihrer 55. ordentlichen Mitgliederversammlung am 5. Mai 1982 in Aarau. Gleichzeitig verabschiedeten sie einen neuen Zweckartikel sowie ein neues Leitbild, das von der Geschäftsleitung in den vergangenen Monaten ausgearbeitet worden war und die Stellung des Unternehmens als Bindeglied zwischen Elektrizitätswirtschaft und Elektroindustrie neu definiert.

Die Namensänderung für die seit einem Jahr unter neuer Leitung stehende «Elektrowirtschaft» drängte sich auf, nachdem diese Bezeichnung in der Vergangenheit immer wieder zu Missverständnissen geführt und das Tätigkeitsgebiet der inzwischen über fünfzigjährigen Institution nur unzutreffend umschrieben hatte. Das gleiche gilt für das neue Leitbild: Aus einer Zeit stammend, als es noch darum ging, das damalige Überflussprodukt Strom an den Mann zu bringen und als «Kampforganisation» gegen das Gas anzutreten, haben sich die Ziele der «Elektrowirtschaft» bzw. INFEL in einer Zeit der Energieverknappung und einer auf weite Strecken emotional geführten Energiediskussion grundlegend geändert. An die Stelle des einstigen Auftrags, Absatzwerbung zu betreiben, ist inzwischen die Aufgabe getreten, sich der Vertrauenswerbung für eine sinnvolle und rationelle Anwendung der elektrischen Energie anzunehmen.

Angeichts einer völlig veränderten Energie-

Elektrowirtschaft / INFEL

La coopérative «Elektrowirtschaft» à Zurich, qui depuis sa création en 1926 possédait la raison sociale «Société suisse pour l'utilisation de l'électricité», changera de nom cet été et deviendra l'«INFEL – Service d'information pour l'utilisation de l'électricité». Ceci fut décidé par les membres de la coopérative de l'«Elektrowirtschaft» lors de leur 55e assemblée ordinaire, le 5 mai 1982 à Aarau. A la même occasion, les membres ont adopté un nouvel article, concernant les buts de l'organisation ainsi qu'un nouveau concept élaboré au cours des derniers mois par la direction de l'entreprise et définissant la position de l'entreprise en tant que lien entre l'économie électrique et l'industrie électro-technique.

Le changement de nom de l'«Elektrowirtschaft», placée depuis un an sous une nouvelle direction, s'imposait étant donné que cette désignation engendrait souvent des malentendus dans le passé et qu'elle ne définissait pas exactement le domaine d'activité de cette institution existant depuis plus de 50 ans. Il en va de même pour le nouveau concept: émanant d'une époque où il s'agissait encore de trouver des acheteurs pour le produit électricité, alors encore surabondant, et de se battre contre le gaz en tant qu'«organisation de combat», les buts de l'«Elektrowirtschaft», respectivement de l'INFEL, ont entièrement changé à une époque où l'énergie se fait rare et où la discussion énergétique est menée à un niveau émotionnel. L'obligation de poursuivre une promotion des ventes a fait place au devoir de s'occuper d'une utilisation prodigieuse et rationnelle de l'énergie.

Compte tenu des modifications totales du domaine de l'énergie dans lequel la lutte entre les



szene, in welcher der Kampf der einzelnen Energieträger untereinander um Marktanteile längst in den Hintergrund getreten ist, setzt sich die «Elektrowirtschaft»/INFEL gemäss ihrem neuen Leitbild nicht nur für eine «sachliche Information über alle Fragen über die elektrische Energie, insbesondere über deren Anwendung» ein, sondern auch für Massnahmen zur Energieeinsparung sowie für die Anwendung alternativer Energietechnologien und für die Fernwärme.

Das Haupttätigkeitsgebiet der «Elektrowirtschaft»/INFEL im Bereich der Information und Schulung liegt mithin weniger auf der Produktions- als vielmehr der Anwendungsseite der Elektrizität und damit beim Bestreben, modernen Technologien wie z.B. dem (vermehrten) Einsatz der Wärmepumpe den Weg zu ebnen.

Den grössten Teil der Genossenschafter der «Elektrowirtschaft»/INFEL stellten bisher die schweizerischen Elektrizitätswerke. Da das Hauptgewicht der Tätigkeit aber auf der Anwendung der elektrischen Energie liegt, sieht das neue Leitbild ausdrücklich vor, die Mitgliederbasis breiter als bisher abzustützen und insbesondere der Elektrobranche mehr Einfluss einzuräumen.

Betriebsleiterverband Ostschweizerischer Gemeinde-Elektrizitätswerke (BOG)

Am 18./19. Juni 1982 fand in Davos die Jubiläumstagung «50 Jahre BOG» statt. Das Programm sah drei Teile vor: die ordentliche Frühjahrsversammlung, den Festakt und das Bankett.

Das Wetter war am Freitag zwar gar nicht festlich gestimmt – es regnete in Strömen. Das neuerstellte Kongresszentrum bot aber Schutz und eine heimelige, warme Atmosphäre. Dort eröffnete Präsident Fred Leuenberger pünktlich die Versammlung, wobei er erwähnte, dass Davos zum erstenmal Tagungsort des BOG sei. Im Präsidialbericht streifte er kurz die Veranstaltungen des BOG und die Tätigkeit seiner Kommissionen im Berichtsjahr. Auch die energiewirtschaftlichen Probleme auf gesamtschweizerischer Ebene tonte er an und schloss dann mit einem Dankeswort an den Vorstand und die Mitglieder für die Mitarbeit während seiner Amtszeit. – Als neuer Präsident des BOG wurde dann einstimmig Rolf Haldimann, Betriebsleiter in Rüti ZH, gewählt. Der Vizepräsident verdankte die Arbeit vom abtretenden Präsidenten, der dieses Amt seit 1975 innehatte. – Als nächster Tagungsort wurde Frauenfeld bestimmt.

Den Festakt, an dem auch die Damen der Mitglieder teilnahmen, leitete die 50köpfige Jugendmusik von Davos mit ihrem Spiel ein. In einem Rückblick auf die Gründungszeit verglich Präsident Leuenberger die Aufgaben des BOG vor 50 Jahren mit denjenigen von heute, die offensichtlich gar nicht so stark voneinander abweichen, auch wenn die äusseren Umstände völlig anders sind. – Die Festansprache hielt Nationalrat Dr. Christian Jost, welcher zuerst die Landschaft Davos als bauerliche Heimat und als Fremdenverkehrs- und Kurort vorstellte. Dann aber rückte er die Elektrizitätswirtschaft ins Zentrum und zeigte die Vorteile und Nachteile auf, welche die Elektrizitätserzeugung besonders für den Kanton Graubünden mit sich brachte. – Anschliessend liess die Jugendmusik nochmals einige Proben ihres Könnens hören und erhielt auch spontan den wohlverdienten Applaus.

Das Festbankett mit Abendunterhaltung und Mitternachtsshow des Orchesters bildete dann den würdigen Abschluss des BOG. Die Teilnehmerzahl war nicht sehr gross gewesen – wer aber mitgemacht hatte, der wurde am folgenden Tag in dieser herrlichen Bergwelt mit blauem Himmel und strahlender Sonne für sein Kommen doppelt entschädigt.

D. Vetsch

agents énergétiques pour une part de marché a passé depuis longtemps au second plan, l'«Elektrowirtschaft / INFEL» s'engage non seulement à fournir une «information objective sur toutes les questions touchant à l'énergie électrique, dont en particulier son utilisation», mais encore à trouver des mesures permettant d'économiser l'énergie et à soutenir l'utilisation de technologies énergétiques alternatives ainsi que le chauffage à distance.

Le domaine d'activité principal de l'«Elektrowirtschaft / INFEL» dans le cadre de l'information et de la formation touche plus à l'utilisation qu'à la production de l'électricité et a donc pour but de frayer le chemin aux nouvelles technologies, telles que, par exemple, l'utilisation (accrue) de la pompe à chaleur.

La majorité des membres de la coopération de l'«Elektrowirtschaft / INFEL» était formée jusqu'ici par les entreprises suisses d'électricité. Etant donné que l'accent des activités est mis sur utilisation de l'énergie électrique, le concept prévoit explicitement d'ouvrir plus largement la base des membres et d'accorder plus d'influence à la branche électrique en particulier.

Association des chefs d'exploitation des services d'électricité communaux de la Suisse orientale (BOG)

Le 18 et 19 juin 1982 s'est déroulé à Davos la réunion jubilaire à l'occasion des 50 ans de la BOG. Le programme comprenait trois parties: l'assemblée de printemps ordinaire, la cérémonie officielle et le banquet.

Le soleil n'était pas de la fête ce vendredi-là – il pleuvait en trombe. Mais tout le monde trouva refuge dans le nouveau Centre de congrès où régnait une atmosphère agréable. C'est là que le président Fred Leuenberger a ouvert ponctuellement l'assemblée, en soulignant qu'il s'agissait de la première fois que la réunion de la BOG se tenait à Davos. Au cours du rapport présidentiel, il a brièvement évoqué les manifestations organisées par la BOG ainsi que les activités de ses commissions lors de l'année écoulée. En outre, il a également mentionné les problèmes en matière d'économie énergétique au niveau global suisse et a conclu en adressant ses remerciements au comité ainsi qu'aux membres pour leur collaboration durant la période d'exercice de ses fonctions. M. Rolf Haldimann, chef de l'entreprise à Rüti ZH, fut élu à l'unanimité en tant que nouveau président de la BOG. Le vice-président honora le travail du président sortant qui exerçait ses fonctions depuis 1975. Il fut décidé que la prochaine réunion aurait lieu à Frauenfeld.

La cérémonie officielle, à laquelle les membres étaient également accompagnés de leurs épouses, fut ouverte par la Jugendmusik de Davos comptant 50 musiciens. Lors d'une rétrospective sur la période de fondation, M. Leuenberger a comparé les tâches de la BOG d'il y a 50 ans à celles d'aujourd'hui, qui diffèrent très peu bien que les circonstances extérieures aient entièrement changé.

L'allocation officielle fut prononcée par le conseiller national Christian Jost qui présenta d'abord la région de Davos en soulignant son caractère rural et son importance en tant que station de cure et touristique. Puis, il traita de l'économie électrique et montra les avantages et inconvénients suscités par la production électrique dans le canton des Grisons en particulier. Ensuite la Jugendmusik fit une fois encore preuve de son talent et eut droit à des applaudissements spontanés et bien mérités.

Le cinquantenaire de la BOG se termina le soir par un banquet avec un programme de variétés de l'orchestre. Les participants n'étaient pas très nombreux au rendez-vous – mais ceux qui s'étaient donné la peine de venir furent doublement récompensés le jour suivant par un ciel bleu et un soleil éclatant donnant toute sa splendeur au paysage magnifique.

D. Vetsch

UNIPED: Arbeitsgruppe für Unfallverhütung und Sicherheit

Auf Einladung der Electricité de France (EDF) fand die Jahressitzung der Arbeitsgruppe für Unfallverhütung und Sicherheit (GPS) vom 2. bis 4. April 82 in Marseille statt. Die Diskussion der um ein Jahr weitergeführten Unfallstatistik ergab, dass zukünftig alle UNIPED-Länder einbezogen und innerhalb der Länder möglichst viele Firmen involviert werden sollten. Um die vielfältigen Beziehungen zwischen Unfall und Vorbeugung besser erkennen zu können, wird nach einer besseren Aufschlüsselungsmethode gesucht. Der Unfallanalyse ist künftig noch grössere Bedeutung beizumessen, so dass eine sehr gezielte und äusserst wirksame Massnahmenplanung und -durchführung erfolgen kann. Auch soll versucht werden, die Statistik über den Berufsbereich auf die Haushalte auszudehnen. In einer Pilotarbeit wird versucht, aus bereits bestehenden Statistiken die beabsichtigte, direkt als Planungsinstrument benutzbare Statistik zu entwickeln. Unter dem Titel «Elektrizität und Brandrisiko» wurden die mannigfaltigen Probleme des Brandschutzes als sehr weitgefaste Aufgabe diskutiert. In Spanien werden die Kabel besonders gekennzeichnet mit Daten über Entflammbarkeit, Gasbildung usw., um den Problemen des PVC-Brandes zu begegnen. Aus Schweden wird über einen PCB-Brand berichtet mit dessen spezifischen Auswirkungen – Evakuierung wegen Vergiftungsgefahr und Korrosionsschäden. Das Thema soll weiterverfolgt werden. Aus der Komplexität heraus wird aber, um möglichst effizient arbeiten zu können, der Kontakt zu anderen Arbeitsgruppen und Komitees gesucht.

An persönlichen Schutzmitteln konnten vorgestellt werden: eine seit 1981 erhältliche neue Schutzbrille mit UV-Schutz bei glasklaren Gläsern und Seitenschutz. Sie ist mit optischen Gläsern zu günstigem Preis erhältlich. Zu kaufen gibt es neuerdings auch ein Glas, das nicht beschlägt, UV-Schutz bietet, kratzfest ist und wie die besten bisherigen Gläser isoliert. Es eignet sich speziell zur Herstellung von Schildern für den Lichtbogenschutz. Als Beispiel wurden zum Thema benutzergerechte Unterlagen vorgestellt: ein Heft «Sicherheit bei Arbeiten an elektrischen Anlagen» und ein persönlicher Unfallverhütungskalender. Beide sollen aus eigenem Anreiz gelesen, verarbeitet und in die Tat umgesetzt werden. Man hofft, dass damit allen Aspekten der Arbeitssicherheit noch besser als bisher Rechnung getragen wird.

Es wird darauf aufmerksam gemacht, dass die Entwicklung im internationalen Normenwesen dahin geht, dass durch Vereinheitlichung der Prüfbedingungen speziell im Werkzeugsektor starke Kostensteigerungen die Folge sein werden. Dies, weil versucht wird, Werkzeuge universell anwendbar, d.h. für alle nur denkbaren Klima- und Temperaturbedingungen usw. zu entwickeln. Um einer vernünftigeren Entwicklung den Weg zu bereiten, soll über das Direktionskomitee mit den entsprechenden Institutionen Verbindung aufgenommen werden.

Mit einem Film über Kurzschlussversuche wurde die absolute Forderung nach Einhalten der Sicherheitsregeln unterstrichen. Ebenso konnte die Wirksamkeit der Schutzbekleidung nachgewiesen werden. Eine Arbeit stellte das in den verschiedenen Ländern praktizierte Kontroll- und Korrekturprozedere zur Gewährleistung der Arbeitssicherheit vor. Die «Vergleichsstudie über Dosimetrie im Rahmen des Strahlenschutzes» zeigte gute Abstimmung unter den beteiligten Ländern. Aus Belgien wurde ein Abschlussbericht über die Untersuchung «Einfluss von elektrischen 50-Hz-Wechselfeldern auf passive metallische Implantate in isotonischer Kochsalzlösung» präsentiert.

Für das Jahr 1983 ist vom 19. bis 21. April in Venedig ein UNIPED-Kolloquium «Causes et Conséquences des accidents du travail dans les industries électriques» in Aussicht genommen.

R. Stauber

UNIPED: Groupe de travail Prévention et Sécurité

Sur invitation de l'Electricité de France (EDF), la réunion annuelle du Groupe de travail Prévention et Sécurité s'est déroulée à Marseille, du 2 au 4 avril 1982. De la discussion sur la statistique des accidents poursuivie durant une année supplémentaire, il est apparu que dorénavant tous les pays membres de l'UNIPED devaient être inclus et, au sein des pays, un nombre de firmes aussi élevé que possible. Pour pouvoir mieux reconnaître les multiples relations entre l'accident et la prévention, on essaie de trouver une meilleure méthode de répartition. A l'avenir, une attention encore plus grande sera vouée à l'analyse des accidents, de manière à ce que la planification des mesures et leur exécution puissent se faire très systématiquement et avec une efficacité maximale. En outre, on essaiera d'étendre aussi aux ménages la statistique portant sur les secteurs professionnels. Dans un travail pilote, on tente, en partant de statistiques existantes, de développer la statistique envisagée, utilisable directement comme instrument de planification. Les discussions sous le titre «Electricité et risque d'incendie» ont porté sur les multiples problèmes de la protection contre l'incendie, considérée comme tâche au sens très large. En Espagne, pour faire face aux problèmes posés par la combustion du PVC, les câbles sont caractérisés spécialement par des indications sur l'inflammabilité, la formation de gaz, etc. De Suède, des informations sont fournies sur un incendie avec combustion de PCP, avec ses effets spécifiques – évacuation en raison du danger d'intoxication et des dégâts de corrosion. Il est prévu de poursuivre l'étude de ce sujet. Cependant, en raison de sa complexité, un contact est recherché avec d'autres groupes de travail et comités, pour pouvoir travailler de façon aussi efficace que possible.

Les moyens de protection personnels suivants purent être présentés: une nouvelle lunette de protection, disponible depuis 1981, avec protection UV, des verres transparents comme du verre et protection latérale. Elle est livrable avec des verres optiques à un prix avantageux. Depuis peu, on trouve sur le marché aussi un verre qui ne se couvre pas de buée, résiste à l'abrasion et isole aussi bien que les meilleurs verres existants à ce jour. Il convient particulièrement à la confection de panneaux pour les écrans antiarc. En ce qui concerne le sujet de la documentation adaptée aux besoins des usagers, les exemples suivants furent présentés: un cahier intitulé «Sécurité lors de travaux à des installations électriques» et un calendrier personnel de prévention des accidents. Les personnes recevant ces documents sont censées en lire, assimiler et mettre en pratique le contenu de leur propre initiative. On espère qu'il sera ainsi encore mieux tenu compte de tous les aspects de la sécurité du travail que jusqu'à présent.

Il est rendu attentif au fait que l'évolution de la normalisation internationale va dans le sens que la standardisation des conditions d'essai entraînera de fortes hausses des coûts, particulièrement dans le secteur des machines-outils. Cela parce que l'on essaie de développer des outils à application universelle, c'est-à-dire convenant à toutes les conditions de climat et de température imaginables. Pour montrer le chemin vers une évolution plus raisonnable, il sera pris contact avec les institutions correspondantes par l'intermédiaire du comité de direction.

C'est avec un film sur des essais de court-circuit que l'exigence absolue du respect des règles de sécurité a été soulignée. De même, l'efficacité des vêtements de protection a pu être prouvée. Un travail a présenté le processus de contrôle et de correction pratiqué dans divers pays pour assurer la sécurité au travail. L'«Etude comparative de la dosimétrie dans le cadre de la radioprotection» a montré une bonne concordance entre les pays participants. De Belgique, un rapport final sur l'étude «Influence de champs alternatifs 50 Hz sur des implantats métalliques passifs dans une solution isotonique d'eau salée» a été présenté.

Pour l'année 1983, un colloque UNIPED «Causes et Conséquences des accidents de travail dans les industries électriques» est envisagé à Venise, du 19 au 21 avril.

R. Stauber